01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le {DATE_SEANCE} à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Yves JR Mathieu
Siège #5 - Maxime Veilleux

Tous forment le quorum de cette assemblée. Mme Francine Talbot, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim agit comme secrétaire.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-10-247 **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
04 - ACCEPTATION DES COMPTES
05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE
06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
07.01 - Lumières de rues défectueuses
07.01.01 - Installation de lumières de rue: intersections des rangs 12, rang Watford avec la route 275
08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS
08.01 - Nettoyage de fossé route Loubier: moulin scie dg
08.02 - Puits OTJ

08.03 - Enlèvement du talus intersection de la rue Lamontagne et de la route 275

09 - LOISIRS-CULTURE

09.01 - Demande de subvention pour nageur

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Projet d'édifice municipal

10.02 - MRC: réservation des heures année 2019 pour service inspection

10.03 - Nouveau développement par Jean-Yves Mathieu

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Achat d'abrasif

12 - LÉGISLATION

12.01 - Demande d'aide financière auprès de la caisse populaire projet abris d'abrasif

12.01.01 - Heures de bureau

12.02 - Archives

12.03 - Adoption du règlement 398-18 délégation pouvoir de dépenser

12.04 - Adoption du règlement 397-18: code d'éthique et de déontologie des employés

12.05 - Plan de relance économique de la MRC

12.06 - Promesse de vente : Caisse Populaire

13 - VARIA

13.01 - Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Régie inter des Etchemins

13.02 - S.P.A. Beauce Etchemin

13.03 - Dossier pompier

13.04 - Formation pour les élus: la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux

13.05 - Dossier employé

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillière Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

en ajoutant au point varia les sujets suivants:

Formation d'octroi de contrats municipaux

Dossier pompier

QUE l'ordre du jour du 1 octobre 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-10-248 **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 10 septembre et du 20 septembre, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme desdits procès-verbaux, qu'ils déclarent

l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Joey Veilleux ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents en modifiant la résolution portant le # 2018-09-240 qui devra se lire comme suit: pour une publicité de mois: 1/4 de page: 25.$, 1/2 page 50.$ et pour 1 page 75.$. Si la parution est d'une durée de seulement 1 mois ces montants sont divisibles en deux. De plus, à la résolution 2018-09-243: Travaux Rte Cumberland il faut ajouter le budget de ces travaux sera prix au no GL: 01-381-143-000 et au no 01-381-193-000

QUE le procès-verbal du 10 et du 20 septembre soit adopté.

ADOPTÉE

2018-10-249 **04 - ACCEPTATION DES COMPTES**

Liste des comptes payés entre le 1er septembre 2018 et le 30 septembre 2018 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # 9249 à # 9312 inclusivement pour un total de déboursés de 303 736.67$ ainsi que les dépôts salaires #510443 à #510474 pour un total de 15 224.51$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Association pulmonaire Québec: 3e campagne

Cain Lamarre: offre de service

Aucun suivi à donner à la correspondance

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2018-10-250 **07.01 - Lumières de rues défectueuses**

CONSIDÉRANT que les lumières de rues ont été réparées dernièrement par la Cie Gestion Celmond;

CONSIDÉRANT que ces mêmes lumières sont encore défectueuses;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de changer de réparateur et de retenir les services de la Compagnie ELECAL , spécialiste de l'éclairage urbain.

ADOPTÉE

2018-10-251 **07.01.01 - Installation de lumières de rue: intersections des rangs 12, rang Watford avec la route 275**

ATTENDU que la Municipalité a adressé au Ministère des Transports une demande d'ajout de lumières de rues aux intersections des rangs 12 , rang Watford avec la route 275

ATTENDU que le 4 septembre le Ministère des Transports a répondu par courrier avoir procédé à des analyses en fonction de la justification d'éclairage de ces intersections;

ATTENDU que lors de ce courrier la réponse fut négative, toutefois il est possible pour la Municipalité d'installer des lampadaires auxdites intersections. et ce à la charge de la Municipalité;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

de retenir dans le budget de l'année 2019 un montant nécessaire pour l'achat et l'installation de ces dites lampadaires

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2018-10-252 **08.01 - Nettoyage de fossé route Loubier: moulin scie dg**

ATTENDU QU'il y a eu antérieurement une entente avec le propriétaire de la Scierie DG, (Groupement forestier), concernant l'entretien d'un fossé sur leur propriété dans le secteur Route Loubier;

ATTENDU QU'il est maintenant temps de faire le nettoyage de ce fossé;

ATTENDU QUE l'employé municipal a communiqué avec Monsieur Michel Simard, du Groupement Forestier, afin de discuter de ce problème;

ATTENDU QUE ce nettoyage de fossé va permettre l'écoulement des eaux du fossé de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de demander l'autorisation d'exécuter les travaux de nettoyage de fossé

sur la propriété du Groupement Forestier

ADOPTÉE

2018-10-253 **08.02 - Puits OTJ**

ATTENDU que les services d'un ingénieur a été retenus lors de la réunion du 10 septembre dernier pour un plan d'implantation du puits;

ATTENDU que monsieur Gilles Binet, de la firme SNC Lavalin, dit qu'il faut l'expertise d'un Hydrogéologe avant que lui fasse d'autres démarches;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNINIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS;

de retenir les services de madame Julie Gauthier, ing. géo., de la firme LNA, dont l'estimation des coûts se situe plus ou moins 15 000$

2018-10-254 **08.03 - Enlèvement du talus intersection de la rue Lamontagne et de la route 275**

ATTENDU qu'à la séance du 10 septembre dernier, il a été résolu de retenir les services d'ingénieur de la firme SNC Lavalin pour ce projet;

ATTENDU que monsieur Gilles Binet, ingénieur de SNC Lavalin a fait parvenir un budget d'honoraires (heures) pour ce projet;

ATTENDU que le coût des honoraires s'élève à 21 085.$ avant taxes et ce le coût des travaux n'est pas compris;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

de ne pas retenir cette proposition et d'abandonner le projet pour le moment.

09 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

2018-10-255 **09.01 - Demande de subvention pour nageur**

ATTENDU la demande d'aide financière de la part de deux étudiantes résidantes de la municipalité:

ATTENDU que le Club de Natation Régional de Beauce (CNRB) accueille quelques nageurs provenant des municipaolités environnantes de Ville St-Georges;

ATTENDU que Ville St-Georges accorde au CNRB une subvention

selon le pourcentage de nageurs d'âge mineur aux résidants de la ville;

ATTENDU que les nageurs des autres municipalités ne bénéficient pas de cette subvention

ATTENDU que le CNRB demande la possibilité de supporter les familles en apportant une subvention de 132$ par enfant pour être équitable avec les nageurs résidants de St-Georges;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de refuser cette demande.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

2018-10-256

10.01 - Projet d'édifice municipal

ATTENDU que les élus ont un projet de réaménagement de l'édifice municipal;

ATTENDU que les services d'une archetecte a été retenues

ATTENDU que madame Ruel, technologue en architecture, a soumis deux options de possibilité d'agrandissement de l'édifice dont les élus ont en leur possession une copie;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de retenir l'option 2 soit l'agrandissement du bâtiment vers l'avant

ADOPTÉE

2018-10-257

10.02 - MRC: réservation des heures année 2019 pour service inspection

ATTENDU que la municipalité a une entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins`

ATTENDU qu'à l'article 5.1 de l'entente fait mention que la municipalité, avant le 15 octobre, doit se réserver le nombre d'heures annuelles de service qu'elle requiert de la part de l'inspecteur de la MRC;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

de réserver 475.heures annuellement pour les services d'inspection auprès de la MRC des Etchemins.

2018-10-258 **10.03 - Nouveau développement par Jean-Yves Mathieu**

ATTENDU que monsieur Jean-Yves Mathieu demande l'appui des élus concernant de faire un nouveau développement dans le secteur rue du Lac propriété de la Municipalité;

ATTENDU que ce dossier demande des heures de recherche de la part de l'urbanisme;

ATTENDU que suite à une discussion avec madame Catherine, urbanisme, cette dernière fait mention qu'il lui reste environ 25% d'heures sur les 475 heures réservées à la MRC;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère.....

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

de réserver ce projet pour le début de l'année 2019 ainsi que des heures de travail pour l'urbanisme.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2018-10-259 **11.01 - Achat d'abrasif**

CONSIDÉRANT que trois fournisseurs ont été invités à déposer une proposition pour l'achat d'abrasifs;

CONSIDÉRANT que les propositions devaient être déposées au bureau avant le 1er octobre;

CONSIDÉRANT que un seul soumissionnaires a déposé la proposition;

ATTENDU que les prix se lisent comme suit:

Gravière Giguère PAS RÉPONDU

Pavage Abénakis 35.70$ par tonne métrique plus les taxes

Serge Carrier PAS RÉPONDU

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

de retenir les prix de l'entreprise Pavage Abénakis.à raison de 35.70$ la tonne métrique en ajoutant les taxes.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2018-10-260 **12.01 - Demande d'aide financière auprès de la caisse populaire projet abris d'abrasif**

ATTENDU que la Municipalité dépose un projet de réaménagement du garage municipal et abris d'abrasif sur un programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)

ATTENDU que lors de présentation d'une telle demande d'aide financière auprès du gouvernement il est plus facile d'obtenir une réponse positive lorsque la Municipalité obtient une aide financière du milieu;

POUR CES MOTIF IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE déposer une demande d'aide financière auprès de l'institut financière Caisse Desjardins.

ADOPTÉE

2018-10-261 **12.01.01 - Heures de bureau**

ATTENDU qu'il est toujours convenu de modifier les heures de travail au bureau;

ATTENDU que dorénavant le vendredi le bureau sera fermé;

ATTENDU qu'il y a proposition d'offrir des heures de bureau à chaque lundi de 13h à 18 heures sans arrêt pour les travailleurs et ce jusqu'aux fêtes de Noël;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

QUE les heures d'ouverture du bureau municipal soient modifiées comme suit: le vendredi le bureau sera fermé toute la journée, par contre le lundi les heures seront prolongées jusqu'à 18 heures

2018-10-262 **12.02 - Archives**

CONSIDÉRANT qu'à la réunion du 10 septembre dernier les services d'une archiviste ont été retenus;

CONSIDÉRANT qu'il manque des étagères pour faire un rangement adéquat:

CONSIDÉRANT qu'il faudra faire l'achat de boîtes de rangement, chemises suspendues et chemises supports;

POUR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller.Laurier Poulin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de faire l'achat d'étagères, ainsi que les fournitures nécessaires à l'archivage pour un coût d'environ 1620.$, de plus un montant de 5 580.$ pour le salaire de l'archiviste pour un grrand total de 7 200.$. Les argents seront pris aux postes budgétaires suivants: 02140000 et 0241400649.

2018-10-263 **12.03 - Adoption du règlement 398-18 délégation pouvoir de dépenser**

ATTENDU QU'une avis de motion a été donné lors de la séance réguliere du 10 septembre dernier;

ATTENDU QU' à cette même séance, le projet de règlement portant le # 398-18 ayant pour titre < Déléguant au directeur (trice) générale et secrétaire-trésorier (ère) le pouvoir de dépenser et d'engager un fonctionnaire ou employé salarié>

POUR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal adopte le règlement # 398-18 ayant pour titre < Déléguant au directeur (trice) générale et secrétaire-trésorier (ère) le pouvoir de dépenser et d'engager un fonctionnaire ou employé salarié>. Ce règlement annule et abroge le règlement # 231-84.

2018-10-264 **12.04 - Adoption du règlement 397-18: code d'éthique et de déontologie des employés**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 10 septembre dernier;

ATTENDU QUE le projet de règlement # 397-18 intitulé ' Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Benjamin ' abrogean le règlement # 382-16;

POUR CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

que le conseil municipal adopte le règlement # 397-18 intitulé abrigean le règlement # 382-16.

ADOPTÉE

2018-10-265 **12.05 - Plan de relance économique de la MRC**

ATTENDU que la MRC des Etchemins lance un appel de projets dans le cadre de son plan de relance économique;

ATTENDU que les élus désirent présenter le projet de construction d'un nouveau bâtiment à l'OTJ

ATTENDU que le plan de réaménagment du bâtiment a été fait par l'architecte Sarah Ruel et est déposé au bureau:

ATTENDU que la municipalité n'a aucun endroit accessible pour recueillir la population en cas de sinistre:

ATTENDU que la municipalité désire ajouter un plan d'eau pour son camp d'été qui est conjoint avec la Municipalité de Sainte-Rose et de Saint-Louis;

POUR TOUS CES MOTIFS;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

APPUYÉ PAR madame la conseillère .Renée Rodrigue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

d'autoriser la directrice générale par intérim à déposer une demande financière et à signer les documents relatifs à cette demande de projet de construction du nouveau bâtiment à l'OTJ dans le cadre du plan de relance économique mis à la disposition des municipalités par la MRC des Etchemins.

2018-10-266 **12.06 - Promesse de vente : Caisse Populaire**

ATTENDU que l'institution financière Desjardins n'occupe plus leur local suite à leur regroupement de Caisse;

ATTENDU qu'en juillet dernier la municipalité a reçu une promesse de vente de la part de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce;

ATTENDU que le 18 septembre dernier, un représentant de Desjardins, monsieur Alain Sauvé, a rencontré les élus afin de discuter du document promesse de vente'

ATTENDU qu'il y aura visite des lieux;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller. Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

que cette offre soit acceptée conditionnellement à zéro pourcent (0%) d'intéret sur le billet de cinq (5) ans, que la mairesse et la directrice

générale par intérim soient autorisées à signer les documents se rattachant à cette acquisition.

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2018-10-267 **13.01 - Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Régie inter des Etchemins**

Considérant que les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins nous ont été transmises avant le 1er octobre;

ILEST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de St-Benjamin accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'exercice financier 2019 pour un montant de 2503,00 $.

2018-10-268 **13.02 - S.P.A. Beauce Etchemin**

ATTENDU que la Municipalité a une entente de service de signer avec la S.P.A. Beauce Etchemin depuis le 15 janvier 2016;

ATTENDU que dans cette entente qu'à l'article 4.3 de l'entente se lit comme suit: << La durée du présent contrat sera de 36 mois soit du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Il sera renouvelé automatiquement et aux mêmes conditions au 1er janvier 2019 poiur une durée de 2 ans à moins qu'une des parties en demande la résiliation par écrit au plus tard le 1er octobre 2018. 3 mois avant la fin de l'entente.>>

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

de ne pas renouveler l'entente de service S.P.A. Beauce Etchemin

2018-10-269 **13.03 - Dossier pompier**

Monsieur Laurier Poulin conseiller au siège #6 quitte son siège et la salle pour la discussion de ce point.

ATTENDU qu'à la réunion du 20 septembre dernier de par la résolution 2018-09-215 il a été résolu que monsieur Poulin restait dans sa fonction d'officier au service d'incendie;

APRÈS DISCUSSION;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

que monsieur Laurier Poulin soit pompier et non officier au niveau du service d'incendie.

2018-10-270 **13.04 - Formation pour les élus: la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux**

ATTENDU que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) offre aux élus la possibilité d'une formation sur l'octroi de contrats municipaux cette automne en régions:

ATTENDU que trois élus ont manifesté le désir de suivre cette formation;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Renée Rodrigue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des élus présents

d'autoriser cette formation au coût 303.$ à un élu intéressé.

2018-10-271 **13.05 - Dossier employé**

CONSIDÉRANT que le 28 septembre dernier madame la mairesse a reçu la lettre de démission de madame Sonia Rodrigue au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière depuis deux ans;

POUR CE MOTIF;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

d'accepter avec regret la démission de madame Sonia Rodrigue du poste de directrice générale et secrétaire-trésorière.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2018-10-272 **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bruno Giguère;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h40

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet Mairesse	Francine Talbot, Directrice générale & sec.-trés.par intérim

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse